

A compter du lundi 11 mai, les marchés réouvrent à Mirande



A compter du lundi 11 mai, les marchés réouvrent à Mirande

A compter du lundi 11 mai, les marchés réouvrent à Mirande

Dans le cadre du déconfinement prévu à partir du 11 Mai , les marchés alimentaires de MIRANDE dans un premier temps , des Lundi et Samedi , rouvriront à compter de cette date , sous un nouveau format adapté aux circonstances de la crise du Covid-19.

Une nouvelle configuration de vente pour la sécurité de tous.



Afin d'assurer l'espace nécessaire entre chaque étal et d'éviter les croisements, les stands, distants de 3 mètres au moins, seront répartis différemment autour et à l'intérieur de la halle. Le parcours se fera dans un sens unique de circulation aux entrées principales. Les commerçants devront protéger leurs étals, organiser les zones d'attente et de circulation, matérialiser au sol la distanciation de 1 mètre à respecter entre chaque acheteur et servir les clients qui n'auront pas accès directement aux produits.

Outre le respect obligatoire des gestes barrières, le port du masque sera vivement conseillé pour tous.

Une surveillance accrue par les agents municipaux, des passages aléatoires de la Police municipale et des Gendarmes contribueront à la sécurisation sanitaire de l'ensemble.

A l'issue de ce premier marché, un bilan sera dressé afin d'envisager l'ouverture du marché aux commerçants des secteurs non alimentaires.